



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Écoles maternelles et élémentaires publiques et écoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association, participations communes 2017

DEL-2017-038

Numéro de la délibération : 2017/038

Nomenclature ACTES : Autres domaines de compétence, autres domaines de compétences des communes

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 15/05/2017

Date de convocation du conseil : 09/05/2017

Date d'affichage de la convocation : 09/05/2017

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Laurent BAIRIOT par Mme Claudine RAULT, Mme Emmanuelle LE BRIGAND par M. Eddy RENAULT.

Était absente : Mme Stéphanie GUÉGAN.

Écoles maternelles et élémentaires publiques et écoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association, participations communes 2017

Rapport de Soizic PERRAULT

Les participations financières de la ville de Pontivy s'adressent à l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires, hors forfait d'externat des écoles sous contrat d'association, dans les cas suivants :

Nature	Montants
Littérature et 2 M	7 315 euros (ensemble des écoles : 1463 élèves) 5€/élève
Projets innovants	11 000 euros (ensemble des écoles)
Voyages intra-muros	7 voyages par classe (ensemble des écoles)
Classes délocalisées	11,40 euros par élève pontivyen et par jour pour 8 jours maximum et 12 % de l'effectif global (ensemble des écoles)

Les montants attribués précisément à chaque établissement scolaire n'étant, pour l'essentiel, pas connus à ce jour, dans la mesure où ils dépendent des diverses demandes formulées par les directions d'école tout au long de l'année scolaire, il convient d'émettre un avis de principe pour la répartition de ces participations selon le tableau ci-dessus, et dans la limite des montants globaux indiqués.

Nous vous proposons :

d'émettre un avis favorable aux modalités de répartition de ces participations

d'autoriser l'Adjointe à l'Éducation, l'Enfance, la Jeunesse et la Vie Étudiante à procéder à la répartition des crédits concernés

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 16 mai 2017

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**